

Dépêche AEF : Ministère de l'Éducation nationale : le bilan des 3 premières années de Jean-Michel Blanquer et ses prochains chantiers

14-18 minutes

Alors que Jean-Michel Blanquer a été nommé ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du gouvernement de Jean Castex le 6 juillet 2020, AEF info revient sur ses trois premières années passées à la tête du MEN et liste les sujets qui l'attendent pour les prochains mois : le déploiement des réformes du lycée GT (avec en particulier la mise en place des nouvelles modalités sur le contrôle continu) et du lycée professionnel ; la mise en place de l'évaluation des établissements scolaires ; la reprise des discussions sur la revalorisation des salaires des enseignants et la réforme de l'éducation prioritaire. Autre chantier : la rentrée dans le contexte de la crise sanitaire.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Lors de sa nomination en mai 2017 comme ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer est inconnu du grand public mais bien connu des acteurs de l'Éducation nationale : ancien recteur, ancien directeur de cabinet de Gilles de Robien et ancien Dgesc pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, il fait partie des

ministres du gouvernement d'Édouard Philippe reconnus comme "experts" de leur domaine ([lire sur AEF info](#)).

Dès son arrivée, il revient sur plusieurs mesures phares du quinquennat précédent : il permet aux communes de revenir aux 4 jours de classe par semaine et rétablit les parcours bilangues et européens au collège ([lire sur AEF info](#)). Avec ses prises de position en faveur du retour de la dictée, des classes bilangues, de la mise en place de chorales ou de l'interdiction du portable, il a aussi multiplié les annonces symboliques dans les premiers temps de son installation rue de Grenelle ou, selon ses détracteurs, donné des gages aux conservateurs.

les réformes pédagogiques

Dédoublage des CP et CE1. Autre mesure lancée dès la rentrée 2017 : le dédoublement progressif des classes de CP puis CE1 en REP et REP+ ([lire sur AEF info](#)), qui était une des promesses mises en avant dans la campagne d'Emmanuel Macron. Cette décision s'inscrit dans la priorité donnée à l'école primaire par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : "100 % des élèves doivent maîtriser les enseignements fondamentaux à la sortie de l'école primaire (lire, écrire, compter et respecter autrui)", répète-t-il. Au total, la mesure s'est traduite par la création de 10 800 classes de CP et de CE1 en REP+ et REP à 12 élèves.

Réforme du bac 2021 et du lycée. Début 2018, Jean-Michel Blanquer présente sa réforme du bac et du lycée général et technologique : les filières sont supprimées au profit d'un tronc commun de culture commune auquel s'ajoutent des enseignements de spécialités en 1re et en terminale ([lire sur AEF info](#)). Le nouveau bac, dessiné sur la base du rapport de [Pierre Mathiot](#), reposera désormais sur un contrôle continu et des épreuves terminales.

Mais plusieurs syndicats s'inquiètent des conditions de mise en œuvre de cette réforme et les textes d'application, très détaillés, s'avèrent difficiles à appliquer. Exemple : l'organisation des premières sessions des E3C début 2020 se révèle complexe et lourde et les examens sont perturbés par des opposants à cette réforme, obligeant le ministre à proposer des aménagements début 2020 ([lire sur AEF info](#)) puis en juin 2020 ([lire sur AEF info](#)).

Le déploiement à tous les niveaux de la réforme du lycée GT (mise en place des enseignements de spécialités en terminale et des nouvelles modalités de contrôle continu (ex-E3C)) fera partie des chantiers des prochains mois au MEN.

Réforme de la voie professionnelle. À l'issue d'une période de consultations menées dans le cadre de la mission confiée à Céline

Calvez et Régis Marcon, le MEN présente en mai 2018 une [réforme](#) de la voie professionnelle. Présentée comme la "2e priorité" de Jean-Michel Blanquer, elle prévoit le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels, de nouveaux campus des métiers, des classes de seconde par famille de métiers, de nouvelles grilles horaires pour les enseignements généraux et des modules différenciés en terminale.

La réforme, dont l'application démarre en septembre 2019 pour les classes de seconde, divise les syndicats et les principales critiques portent sur la baisse des heures d'enseignements généraux. L'objectif du MEN de valoriser et transformer l'image du lycée professionnel reste à atteindre.



Jean-Michel Blanquer confie à Ariane Azéma et Pierre Mathiot, en octobre 2018, une mission "Territoires et réussite"

Réforme l'éducation prioritaire. Jean-Michel Blanquer confie à Ariane Azéma et Pierre Mathiot, en octobre 2018, une mission ["Territoires et réussite"](#) pour apporter une vision globale sur l'évolution de la politique d'éducation prioritaire et la définition de politiques dédiées au monde rural, dans le but de réformer l'éducation prioritaire en 2020. Il décide finalement de reporter à 2021 la modification de la carte des REP mais précise que celle des REP+ sera maintenue ([lire sur AEF info](#)). Le ministre promet d'ouvrir une concertation sur la base des propositions de la mission Azéma-Mathiot, qui suggère notamment de confier la gestion des REP aux recteurs, mais les discussions n'ont toujours pas été engagées. Pour la [FSU](#), l'éducation prioritaire était "la grande absente des politiques éducatives" de la rentrée 2019.

L'articulation des temps scolaires et périscolaires. Lors de la mise en place du dispositif sport-santé-culture-civisme (2S2C), créé lors de la crise du Covid, Jean-Michel Blanquer a indiqué qu'il voulait ouvrir le chantier de l'articulation des temps scolaires et périscolaires et réfléchir à la place de la culture et du sport à l'école

([lire sur AEF info](#)).

Sur les sujets pédagogie et enseignements, d'autres chantiers attendent Jean-Michel Blanquer pour les prochains mois :

- la mise en œuvre de la compétence transférée aux régions sur l'information en matière d'orientation (1) ;
- l'obligation de formation des 16-18 ans ([lire sur AEF info](#)),
- la présentation d'un plan global" pour les jeunes ([lire sur AEF info](#)).

l'organisation du système éducatif

Évaluer l'Éducation nationale. Jean-Michel Blanquer a plusieurs fois répété son souhait de faire entrer l'évaluation dans la culture de l'Éducation nationale. Il met en place notamment des évaluations systématiques des élèves en CP, CE1, 6e et 2nde ([lire sur AEF info](#)) et remplace le Cnesco par un "Conseil d'évaluation de l'école", installé en juin 2020, pour organiser l'évaluation du système éducatif et mettre en place l'évaluation des établissements scolaires ([lire sur AEF info](#)).

Il procède également, avec Frédérique Vidal, à la fusion de l'Igen, l'IGAENR, l'inspection générale des bibliothèques (IGB), de l'Inspection générale jeunesse et sports (IGJS) pour créer l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), dirigée par Caroline Pascal ([lire sur AEF info](#)).

Le ministre crée également en janvier 2018 un Conseil scientifique de l'Éducation nationale doté d'un pouvoir consultatif ([lire sur AEF info](#)). Composé d'une vingtaine de personnalités reconnues travaillant dans différentes disciplines scientifiques, il peut être saisi sur tous les sujets afin "d'apporter des éclairages pertinents en matière d'éducation".

Autre mesure : l'EsenESR devient l'IHEEF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation) afin de "renforcer l'opérateur de formation" des ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'ESRI et "accroître la qualité des formations et renforcer le rayonnement du système éducatif français" ([lire sur AEF info](#)).



Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal décident d'un rapprochement des académies dans les régions académiques.

| © **MESRI**

Un rapprochement des académies. À l'été 2018, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal annoncent la fusion de plusieurs académies pour parvenir à une académie par région. Toutefois, un an plus tard, le gouvernement opte finalement pour un rapprochement entre les académies d'une même région académique, avec un renforcement du rôle des huit recteurs de région ([lire sur AEF info](#)).

Avec ce choix d'organisation, le ministère veut maintenir un "cadre cohérent" : la carte des DSDEN et des académies est conservée pour "assurer un pilotage de proximité des établissements et la mise en œuvre des réformes pédagogiques tout en répondant aux contextes territoriaux et aux attentes des usagers, et des partenaires locaux". Ces évolutions n'ont pas d'impact sur les périmètres de la gestion des ressources humaines et des responsabilités budgétaires.

La loi pour une école de la confiance

La loi "Pour une école de la confiance" est discutée au Parlement dans le premier semestre de l'année 2019 et promulguée le 26 juillet. Elle prévoit l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, la création du Conseil d'évaluation de l'école, l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans, le pré-recrutement des enseignants, le remplacement des Espé par les Inspé, la création d'un "service public de l'École inclusive" et création d'un rectorat de plein exercice à Mayotte.

Mais la mesure la plus débattue du texte, portant sur le rapprochement de l'école élémentaire et du collège (EPLESF), est finalement retirée ([lire sur AEF info](#)).

les ressources humaines

La "confiance" envers les personnels. Sur le volet des ressources humaines, Jean-Michel Blanquer a martelé sans cesse lors de ces 3 ans "la confiance" qu'il accordait aux enseignants. "Je suis le ministre des professeurs", a répété plusieurs fois le ministre, bien que certains enseignants le perçoivent comme "autoritaire", multipliant les "injonctions verticales" ([lire sur AEF info](#)). La diffusion, par exemple, en avril 2018 de notes de service sur la pédagogie en a été ressentie comme un manque de considération de leur expertise ([lire sur AEF info](#)). Pour plusieurs hauts responsables du MEN, "ce n'est pas seulement la liberté pédagogique des enseignants qui est mise à mal [par Jean-Michel Blanquer], mais aussi la liberté de pensée d'une institution tout entière mise au pas", écrivent-ils dans une tribune anonyme au printemps 2020 ([lire sur AEF info](#))

"GRH de proximité" et formation continue. Après une première année d'expérimentation, le ministère déploie le dispositif de "GRH de proximité" depuis la rentrée 2019, sur l'ensemble du territoire ([lire sur AEF info](#)). Il s'adresse à 1 104 400 personnels en activité (889 300 enseignants et 215 100 non enseignants) et est encore amené à évoluer et à se densifier jusqu'en 2021.

Jean-Michel Blanquer fait adopter un schéma directeur pluriannuel (2019-2022) de formation continue pour les personnels de l'Éducation nationale, avec trois objectifs pour améliorer la formation continue des personnels : se situer dans le système éducatif ; se former et perfectionner ses pratiques professionnelles ; être accompagné dans ses évolutions professionnelles ([lire sur AEF info](#)). Parent pauvre de l'Éducation nationale, ce dossier de la formation continue reste un enjeu important pour les prochains mois.

Promesse de revalorisation salariale. Jean-Michel Blanquer a promis en 2019 une revalorisation du salaire des enseignants, en partie pour compenser la réforme des retraites. La future loi de finances 2021 doit notamment comprendre une enveloppe de 500 M€ pour la hausse des rémunérations des enseignants.

Néanmoins, cette revalorisation devait s'inscrire dans un temps long avec, notamment, une loi de programmation devant aboutir, à la fin, à une enveloppe de plusieurs milliards d'euros. L'épidémie du Covid-19 ayant entraîné une hausse des dépenses publiques ([lire sur AEF info](#)) et avec le report, a minima, de la réforme des retraites, l'avenir de cette revalorisation est désormais incertain.

Des mouvements sociaux. En 3 ans, Jean-Michel Blanquer a fait face à plusieurs mouvements lycéens et enseignants : le mouvement #Pasdevague et celui des Gilets jaunes fin 2018, les manifestations contre la réforme des retraites fin 2019-début 2020

et les protestations contre les E3C (année scolaire 2019-20).

Des mesures pour les directeurs d'école. Autre moment fort de revendication des acteurs : le malaise des directeurs d'école, exacerbé par le suicide de Christine Renon, directrice d'une école à Pantin, en septembre 2019. Le ministère lance une enquête auprès de ces professionnels sur leurs conditions de travail et une proposition de loi LREM, portée par Cécile Rilhac (Val-d'Oise), conduit en juin 2020, à l'annonce de plusieurs mesures pour les aider : mise en place d'une aide administrative et matérielle, reconnaissance du métier et de sa revalorisation et octroi de décharges supplémentaires ([lire sur AEF info](#)).

Évolution du nombre de postes. Concernant le budget de l'Éducation nationale et l'évolution du nombre de postes, Jean-Michel Blanquer défend une approche davantage "qualitative" de la gestion des ressources humaines que "quantitative". Les postes augmentent dans le 1er degré mais diminuent dans le 2nd.

la crise du covid et le numérique éducatif

La crise du Covid-19 a bousculé, comme tous les secteurs d'activité, l'Éducation nationale : fermeture des établissements scolaires, mise en place dans l'urgence de l'enseignement à distance, aménagement des concours et examens, création du service "Nation apprenante", gestion de l'équilibre entre protection sanitaire, lutte contre le décrochage et reprise de l'activité économique... Les acteurs éducatifs se retrouvent en première ligne dans la gestion de cette crise, devant sans cesse adapter et modifier leur organisation dans l'urgence ([lire sur AEF info](#)).

La gestion de cette crise par le ministre Jean-Michel Blanquer a fait l'objet de critiques : le ministre a plusieurs fois exposé des décisions (comme la non-fermeture des écoles ou l'évolution du protocole sanitaire), contredites ensuite par le chef du gouvernement ou le président de la République. Cette période a été perçue comme épuisante pour les acteurs, comme les chefs d'établissements du privé par exemple qui "ne supportent plus d'apprendre les directives ministérielles par voie de presse, suivies de recommandations sanitaires à mettre en place du jour pour le lendemain" ([lire sur AEF info](#)).

L'avenir du numérique éducatif. Le confinement lié au Covid-19 a été l'occasion d'accélérer le déploiement du numérique éducatif. Ces outils, qui impactent directement les modalités d'enseignement, seront discutés lors des États généraux du numérique, organisés à Poitiers les 4 et 5 novembre. Leur objectif : tirer les enseignements de la crise et "bâtir le numérique éducatif de demain" ([lire sur AEF info](#)).